

MAI 2025

FONTENILLESINFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Dossier budget
pages 6 à 9



Travaux
pages 10 à 11



Vie associative
pages 12 à 13



Enfance/Jeunesse
pages 16 à 19



Prévention/Sécurité
pages 20 à 21



Économie
pages 26 à 27



Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

Le début d'année est, comme toujours, un moment stratégique pour notre commune, avec la présentation du rapport d'orientation budgétaire et le vote du budget. Cette année encore, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière. Seules les bases des valeurs locatives, fixées par l'État, seront revalorisées à hauteur de 1,7 %.

Grâce à une gestion rigoureuse engagée depuis le début du mandat et à une maîtrise constante des charges communales, nous avons retrouvé un résultat excédentaire pour l'exercice 2024. Un effort important de près de 700 000 € a été nécessaire pour atteindre cet équilibre. Ces actions menées et ce résultat solide nous permettent de préserver notre capacité d'investissement pour les années à venir. Ce retour à l'équilibre a été possible grâce au travail conséquent mené depuis 2022, dans un contexte économique tendu, marqué par la baisse des dotations de l'État et une instabilité internationale. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement et leur efficacité.

Vous trouverez un dossier complet sur le budget communal, avec une présentation détaillée de la situation financière de la ville, de la dette et des investissements en cours.

Dans ce numéro, vous retrouverez également quatre pages venant illustrer la dynamique instaurée au sein de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Le travail de fond mené depuis notre reprise en gestion directe de ces compétences, en mai 2023, commence à porter ses fruits et traduit notre volonté d'instaurer sur Fontenilles une offre éducative structurée et qualitative.

De nouveaux projets se concrétisent également en lien avec notre intercommunalité, le Grand Ouest Toulousain. Début juillet, nous inaugurerons la Maison des Habitants, pour une ouverture au public prévue le 1^{er} septembre. Cet espace partagé avec la MédiaLudo offrira de nouveaux services de proximité à destination des jeunes, des familles et des aînés. Un article vous présente ce nouveau lieu de vie dans les pages qui suivent. Autre avancée majeure : **la mobilité**. Depuis 2023, avec notre communauté de communes, je me suis pleinement investi pour que notre commune soit intégrée au **réseau Tisséo**. Ce sera chose faite **dès septembre**, avec la mise en service d'une nouvelle ligne de bus reliant Fontenilles à la gare de Colomiers via la N124, et à terme à la future ligne C du métro (prévue pour 2028). Trois arrêts desserviront notre commune, avec un cadencement de 40 à 45 passages quotidiens, du lundi au samedi. C'est une belle opportunité pour améliorer les alternatives de déplacement. Côté aménagement urbain, les travaux de renaturation autour de l'Espace Marcel Clermont se poursuivront jusqu'à mi-juillet. Ceux de mise en conformité de l'école la fontaine reprendront cet été, pour leur deuxième phase.

Comme vous pouvez le constatez, la vie communale est riche et variée. Nous mettons tout en œuvre pour vous informer de manière claire et transparente.

Au-delà des actions menées par la ville, il est important aussi de souligner l'engagement du tissu associatif à faire vivre notre village. Les 13, 14 et 15 juin prochains, se tiendront les fêtes de notre village pour le plaisir des petits et des plus grands, dans une configuration adaptée, compte tenu des aménagements autour de l'EMC. Le Comité des fêtes, accompagné par la municipalité vous prépare un programme convivial et festif.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes en famille et entre amis, et de passer un bel été.

Bonne lecture.

Sincèrement,

Christophe Tountevich





Vœux aux associations

Christophe Tountevich et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux associations Fontenilloises **samedi 25 janvier** à la Maison des Loisirs, en présence de M. Arnaud Simion - député de la 6^e circonscription de Haute-Garonne, de Mme Monique Falières - conseillère régionale et de M. Serge Deuilhé - conseiller départemental et maire de Saint-Lys. Christophe Tountevich a réaffirmé son soutien financier aux associations et les a remerciées, ainsi que leurs bénévoles, pour leur accompagnement régulier sur les événements communaux, mais aussi pour leur adaptabilité à l'occasion du dernier forum «délocalisé» et des travaux récents engagés sur la commune. Il a rappelé toute l'importance et la qualité du tissu associatif de notre commune qui participe grandement à son dynamisme. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié et des échanges amicaux.



Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

Christophe Tountevich, le Conseil Municipal, des membres du Conseil Municipal des Jeunes - avec M. Jean-Claude Delpech en maître de cérémonie - ont honoré la mémoire des victimes de ce conflit de huit années. Messieurs Jean-Claude Amiel et Adolphe Bauzon, anciens combattants, ont également déposé une gerbe pour la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

M. Le Maire a remercié toutes les personnes présentes et souligné que ces accords du 19 mars sont la démonstration que les peuples savent faire le choix de l'humain et de la paix. En parallèle du contexte international plus que jamais fragile, il a aussi rappelé toute l'importance du devoir de mémoire afin de témoigner et de garder vivace le souvenir de ces événements tragiques de notre Histoire.



Le carnaval des mondes marins

Longtemps incertain à cause d'une météo défavorable (vent & pluie) le carnaval des mondes marins a bien eu lieu **vendredi 21 mars** avec un rayon de soleil pour accompagner le défilé dans les rues de Fontenilles. Un grand bravo à toutes celles et ceux, petits et grands, qui ont œuvré à la préparation, à la décoration, à l'animation, à l'ambiance et à la sécurité de ce moment de partage entre tous, la plus belle des récompenses étant les sourires et les rires des enfants.

Les P'tits Loups Fontenillois avaient célébré les mondes marins 24 heures plus tôt à l'Espace Marcel Clermont avec de magnifiques réalisations élaborées par les enfants.





Modification de notre PLU : ça se précise !

Une dernière délibération, votée en Conseil municipal le **10 décembre 2024** et en Conseil communautaire 9 jours plus tard veillant à ajuster les derniers éléments de la procédure, est venue marquer la fin de la phase de travail de la modification n° 2 de notre PLU. En effet, après une présentation informelle aux PPA de la notice de la procédure le **7 mars** dernier et des premiers retours positifs, notamment des représentants du SCOT, du Département, et des ABF, la concertation publique qui s'est achevée le **15 mars** a été suivie par deux nouvelles délibérations de bilan de la concertation, d'abord en Conseil municipal, puis en Conseil communautaire.

La phase administrative a ensuite pris le relais au mois d'avril dernier, avec l'envoi du dossier de modification à la consultation des services de l'État pour avis, mais également à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), celle-ci ayant trois mois pour rendre ses observations dans notre cas.



À venir

- Septembre 2025 : **enquête publique** sur 1 mois
- Entre décembre et janvier 2026, selon le calendrier des conseils communautaires : **approbation du document**
- **Entrée en vigueur de celui-ci au 1^{er} trimestre 2026**



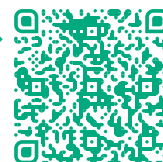
PLU intercommunal : le PADD est en route

Toujours prévu pour l'année 2028, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** du Grand Ouest Toulousain qui va réglementer les projets de constructions et d'aménagement sur les 8, et à l'avenir 9 communes de l'intercommunalité (puisque Bonrepos-sur-Aussonnelle devrait nous rejoindre début 2026), se dote d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, outil indispensable de la construction d'un PLUi, visant à déterminer les grandes orientations d'aménagement à partir des enjeux identifiés ou prescrits, suite au diagnostic actuel du territoire. Les élus et les techniciens en aménagement du territoire planchent déjà depuis plusieurs mois sur **les grands enjeux du PADD** qu'il faudra ensuite retranscrire dans un règlement écrit et graphique commun à toutes les communes, qui se substituera donc aux différents PLU actuellement en vigueur.

- **Paysage, trame verte et bleue** : équilibre entre urbanisation et impulsion d'un cadre paysager fédérateur, valorisation des paysages au service d'une meilleure identification du projet intercommunal, préservation d'une mosaïque de milieux naturels et des conditions favorables à une biodiversité riche, maintien, voire restauration, des continuités écologiques.
- **Fonctionnement du territoire** : articulation des choix de développement urbain avec le déploiement des modes de transports alternatifs à la voiture, maîtrise de l'urbanisation dans une logique de proximité, renforcement de l'emploi et du tissu économique dans un souci de qualité urbaine et environnementale.
- **Habitat et formes urbaines** : diversification et production accrue du parc de logements en fonction des besoins des ménages, encadrement de l'intensification des tissus pavillonnaires, création d'îlots végétalisés, désimperméabilisation des espaces publics, amélioration des capacités de stationnement, préservation et mise en valeur du «petit patrimoine» dans le respect des trames urbaines historiques.
- **Eau, risques, énergie-climat, et agriculture** : développement en adéquation avec la capacité des ressources en eau (sécurisation de l'alimentation en eau potable, prise en compte du cycle de l'eau, préservation des milieux aquatiques et humides), meilleure coordination entre planification urbaine et énergétique (sobriété du bâti, substitution des énergies fossiles, développement bas carbone), maîtrise des risques majeurs (occupation des sols, préservation des zones d'expansions des crues, limitation de l'imperméabilisation des sols, adaptation aux risques naturels), soutien et consolidation de l'activité agricole pour améliorer la résilience alimentaire du GOT (sanctuarisation des terrains stratégiques, maintien de la dynamique agricole et adaptation aux effets du changement climatique).
- **Pollutions et nuisances** : aménagement de l'espace urbain limitant l'exposition des populations et des espaces au bruit et à la pollution de l'air, mise en œuvre d'une gestion globale des déchets, recensement des sites et sols pollués et réflexion sur leur changement d'usage, satisfaction des besoins de matériaux sur le long terme privilégiant le principe de proximité.

L'arrêt réglementaire du document (PADD) est fixé à juillet 2025.

+ D'INFOS





Le Grand Ouest Toulousain accélère sur les mobilités

Le Grand Ouest Toulousain développe de nouveaux services pour offrir à la population des alternatives concrètes à l'utilisation de la voiture individuelle. Depuis janvier 2024, Le Grand Ouest Toulousain a intégré la compétence Mobilités et met aujourd'hui en œuvre son schéma des mobilités articulé autour de trois axes majeurs : les transports en commun, le vélo et l'autopartage.

L'ouverture d'une Maison des Mobilités

En juin, la Maison des Mobilités sera inaugurée

à l'espace Monestié de Plaisance-du-Touch. Dans ce lieu d'échanges et d'informations, les usagers auront accès à différents services : informations sur le réseau de transport Tisséo, l'autopartage et la location de vélos longue durée.

La création d'un service de location de vélos longue durée

Dès juin, plus de soixante vélos, à assistance électrique, mécaniques ou atypiques, seront disponibles à la location longue durée pour

faciliter les déplacements quotidiens. Ce service, cofinancé par Tisséo Collectivités et l'Ademe, offrira la possibilité de réserver un vélo en ligne ou directement à la Maison des Mobilités.

La création d'un service d'autopartage

Pour les déplacements occasionnels, Le Grand Ouest Toulousain proposera un service d'autopartage avec Citiz. Disponible dans quatre communes (Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles et Lévignac), ce service permettra de réserver une petite ou une grande voiture, à l'heure, à la journée ou pour plusieurs jours selon vos besoins.

L'extension du réseau de bus Tisséo

Le réseau Tisséo s'étend pour mieux couvrir le territoire. Dans les mois à venir des travaux seront entrepris pour aménager de nouveaux quais et arrêts de bus pour permettre la création de trois nouvelles lignes de bus à Léguevin, Fontenilles et dans la vallée de La Save et étendre deux lignes sur les communes de Plaisance-du-Touch, La-Salvetat-Saint-Gilles et Léguevin.

Avec cette nouvelle dynamique en faveur des mobilités durables, Le Grand Ouest Toulousain réaffirme son ambition : offrir un territoire mieux connecté, plus accessible et respectueux de l'environnement.

Le Grand Ouest Toulousain devient une Communauté d'Agglomération



À compter du 1^{er} juin 2025, le Grand Ouest Toulousain franchit une étape majeure en accédant au statut de Communauté d'Agglomération. Cette évolution, rendue possible par la croissance démographique qui a porté le territoire au-delà des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2025, marque une reconnaissance du dynamisme et de l'engagement collectif des huit communes qui le composent.

Un territoire engagé et solidaire

Fidèle à ses valeurs, «Un territoire d'avenir, engagé et solidaire», Le Grand Ouest Toulousain poursuit son développement au service de ses habitants. L'intercommunalité s'attache à améliorer la qualité de vie de toutes les générations, à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir un développement économique équilibré et vertueux.

Des compétences renforcées pour un avenir durable

Avec ce nouveau statut, Le Grand Ouest Toulousain consolide son action sur plusieurs axes majeurs :

Construire un territoire équilibré :

- Aménagement de l'espace et développement d'une politique de logement adaptée
- Lutte contre la fracture numérique
- Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement et entretien des voiries intercommunales
- Soutien au commerce local et développement économique

Préserver l'environnement :

- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Protection et valorisation de l'environnement
- Gestion de l'eau et de l'assainissement

Valoriser le vivre-ensemble :

- Développement d'une politique sociale et gestion des Maisons des Habitants
- Soutien aux initiatives locales et citoyennes
- Création et gestion des espaces France Services

- Promotion des mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Accès renforcé à la santé pour toutes et tous
- Développement d'une politique de la ville inclusive
- Renforcement de l'offre touristique, culturelle et sportive

Un nouveau cap pour le Grand Ouest Toulousain

Ce passage en Communauté d'Agglomération marque un tournant décisif pour le territoire. Il permettra d'accroître les moyens d'action et de développer des projets ambitieux au bénéfice des habitants. Plus que jamais, Le Grand Ouest Toulousain affirme son engagement pour un avenir solidaire, durable et innovant.





Budget Primitif 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le **28 janvier** pour présenter les résultats provisoires de 2024 mais aussi pour tenir le **débat d'orientations budgétaires 2025**. Ce débat, le DOB, ne revêt pas de caractère décisionnel et n'est donc pas soumis au vote du Conseil municipal. Il doit cependant permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la commune afin d'éclairer leurs choix. Le budget primitif 2025 a ensuite été voté le **11 février**. Comme les années précédentes, mais en pire hélas, ce budget a dû être élaboré dans un contexte plus qu'incertain. **Au niveau national**, l'année 2024 a en effet vu des rebondissements

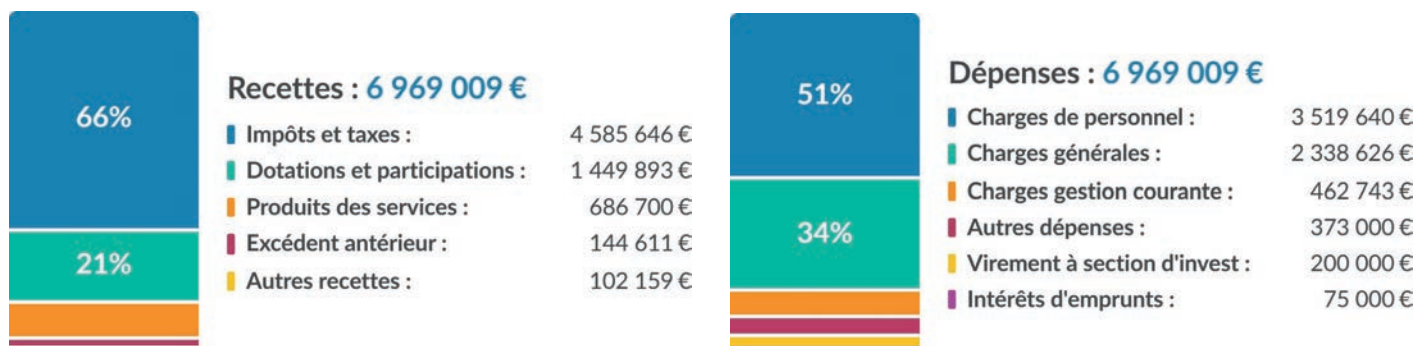
politiques nombreux et assez inédits, comme la **dissolution surprise** de l'assemblée nationale à l'issue des élections européennes, la succession de 4 chefs de gouvernements différents et la première motion de censure renversant un exécutif depuis 1962. La conséquence directe en a été **le report du vote de la Loi de Finances 2025** qui s'est finalement déroulé début février, avec 2 mois de retard, beaucoup de compromis... et des effets néfastes, certainement, mais encore inconnus pour nos finances locales. L'insistance du gouvernement sur le montant de la dette de la France, qui certes, dépassera les 3500Md€

en milieu d'année, n'est pas anodin. Même si cette mécanique est bien huilée depuis 50 ans ! À cela se sont rajoutés d'autres événements internationaux qui, à leur tour, ont rajouté toujours plus de tension sur les marchés. En toute logique alors, 2025 a vu le maintien d'une inflation forte, à 2%, quand elle était de 0.5% en 2020 (source INSEE).

Ceci nous a conduit à maintenir notre cadre global tout à la fois de **prudence**, de **responsabilité** mais aussi de **rationalisation des dépenses de fonctionnement**, grâce à un pilotage rigoureux au niveau de chaque chef de service.

En termes de fonctionnement

Le **budget 2025** se matérialise légèrement au-dessus de ce qui a été réalisé l'année dernière du fait de l'inflation mais également du poids en année pleine de mesures règlementaires décidées par l'État en 2024.



À noter que malgré ces efforts continus de rationalisation de nos dépenses, nous avons réaffirmé **notre soutien inconditionnel** :

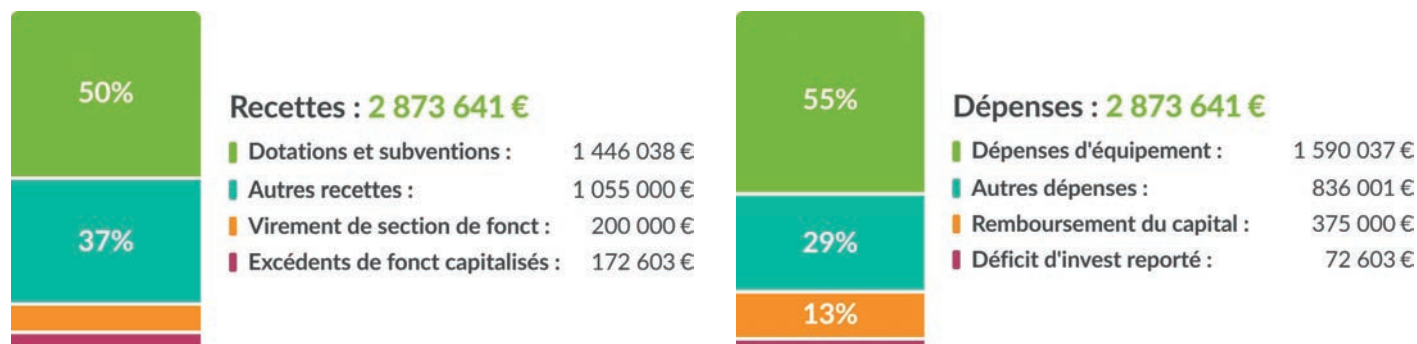
- **À nos associations**, avec un maintien de l'enveloppe globale ;
- **Aux écoles**, avec le maintien du montant alloué par élève (augmenté de 16% depuis 2021) ;
- **Aux familles**, avec le maintien encore cette année des tarifs de la cantine, de la crèche et des ALAE / ALSH.



Coté investissement

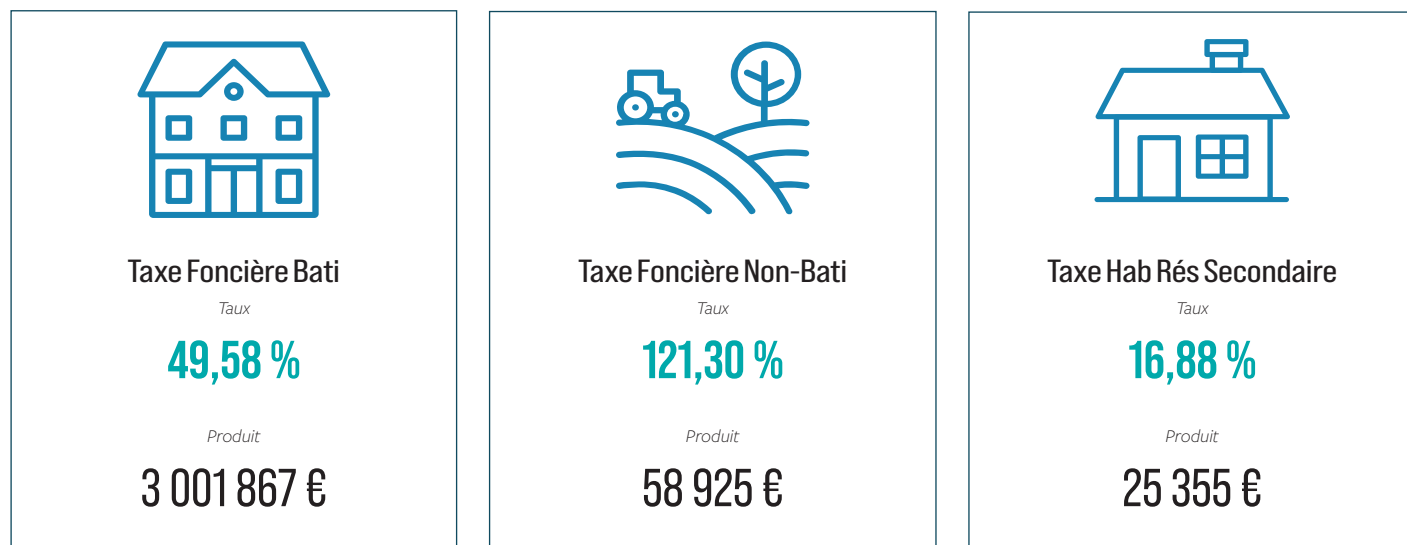
Le budget reste encore ambitieux en 2025 avec 1.590M€ de prévus pour des opérations d'équipement de la commune.

Sont prévus notamment : la renaturation et le réaménagement autour de l'Espace Marcel Clermont, le cheminement piétonnier Aussonnelle, la mise en conformité de l'école la fontaine, la fin des aménagements de la Plaine des Sports Christian Jumel...



Des taux d'imposition inchangés

Lors du vote de ce budget, pour la cinquième fois depuis 2020 et ce, malgré un contexte très incertain, nous avons aussi décidé de voter un **maintien des 3 taux communaux** pour la fiscalité locale. Ces taux n'ont donc pas augmenté depuis 2023.



Il faut comprendre néanmoins que cela n'a pas empêché l'augmentation «nette» de nos impôts locaux, puisque :

- Notre taux communal déjà, n'est qu'un parmi cinq ; se rajoutent les taux «intercommunal», «taxes spéciales», «taxes ordures ménagères» et GEMAPI. Libre à chacun de ces organismes de modifier leurs taux d'une année sur l'autre et certains l'ont fait.
- Et qu'ensuite, ces taux s'appliquent à une «base» définie, elle, par l'État. Or, si on compare l'évolution de cette base entre 2023 et 2024, on peut lire sur l'avis d'impôts locaux une «variation» de +3.87% en 2024 ce qui, mécaniquement augmente nos impôts avant tout autre calcul.

Par souci de transparence vous avez dans l'infographie ci-dessus le produit, soit ce que rapporte à la commune chacun des trois impôts locaux. Vous constaterez que les montants perçus au titre de la taxe foncière sur le non bâti ou de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont relativement faibles. Au contraire, avec 3M€, la taxe foncière sur le bâti contribue à 43% de nos recettes de fonctionnement.

Pour information, viennent derrière, en 2024, l'**allocation de compensation** que nous reverse le Grand Ouest Toulousain pour compenser les coûts des compétences transférées (1 107k€), puis **la dotation globale de fonctionnement**, versée par l'État, à hauteur de 809k€, quand elle était - pour mémoire - de 1 201k€ en 2020.



Rétrospective section de fonctionnement

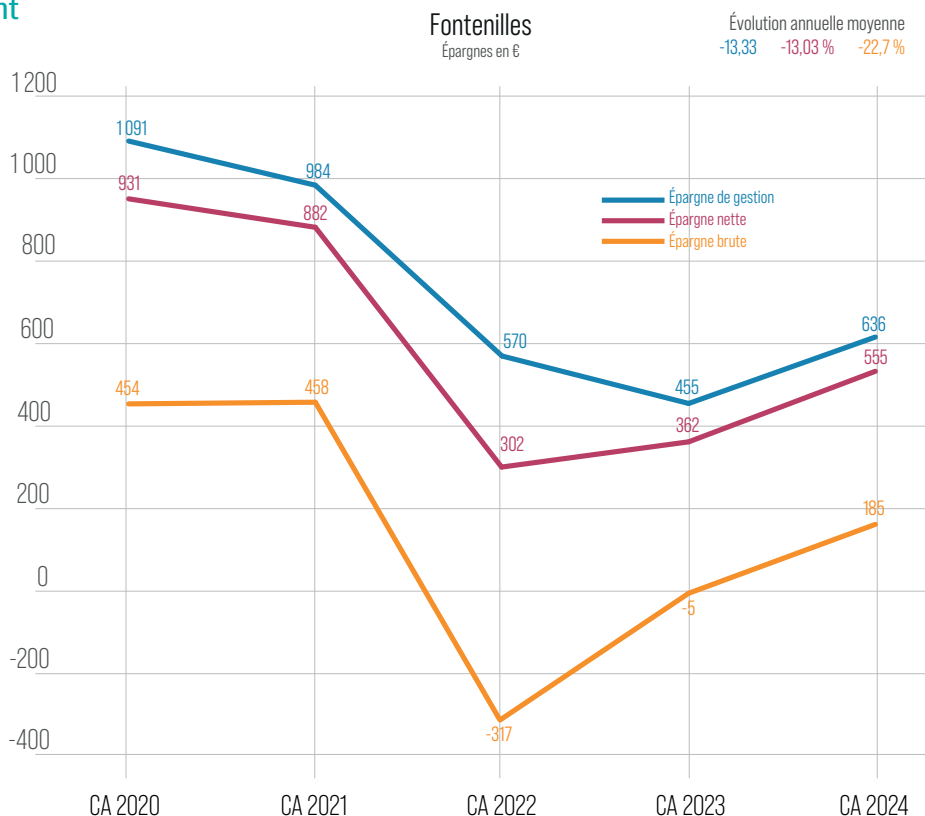
Un indicateur essentiel et scruté de près par tous les acteurs et partenaires des collectivités est **le niveau des différents soldes d'épargnes**.

Notamment celui de l'épargne nette, assimilé à la capacité d'autofinancement de la commune. Autrement dit, à sa capacité à financer par elle-même les projets d'investissement.

Le graphique ci-contre nous montre que cette épargne nette s'était retrouvée en négatif en 2022 car mise à mal dès 2021 par la perte conséquente d'une fraction dite «Bourg-Centre» de notre **dotation globale de fonctionnement (DGF)**. Ce ne sont en effet pas moins de 384k€ en moyenne par an qui sont perdus entre 2022 et 2026.

Autre facteur aggravant, **les niveaux records d'inflation** : +14% entre 2021 et 2024, générant une «explosion» de nos charges générales, notamment sur les postes d'énergie (chauffage, électricité). En 2024 nous avons aussi subi la perte d'une autre fraction de la DGF, dite «Cible» et une baisse par rapport au prévisionnel de celle dite de péréquation (DNP) pour 167k€. Dans ces conditions, il nous semblait difficile de retrouver une épargne nette positive en 2024 puis 2025 et c'est pourtant ce que nous avons fait avec un quasi retour à 0 (-5k€) en 2023 puis +185k€ en 2024. Cela n'a été possible que grâce aux efforts renouvelés, année après année depuis 2021, de tous nos services. Et c'est bien cela qui nous permet de ne pas accentuer la pression fiscale sur les foyers Fontenillois, comme beaucoup d'autres communes ont pu le faire, par facilité parfois mais plus souvent par nécessité.

Ce point est essentiel car ce sont bien **les résultats sur la section de fonctionnement qui vont orienter les efforts réalisables pour l'investissement**.



Rétrospective section investissement

De fait, notre **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** défini en 2021 avait été évalué à un peu moins de 8M€. Toutefois, le contexte nous a été très défavorable avec les différentes crises qui se sont succédées depuis le COVID, à commencer par la perte de la fraction Bourg-Centre qui nous a contraint à revoir ce PPI en 2022, avec le support de Haute-Garonne Ingénierie, pour le situer plus autour de 6.6M€. Le postulat de base étant que les trois seuls leviers possible de financement de nos investissements sont : **l'autofinancement, les subventions et les emprunts**.

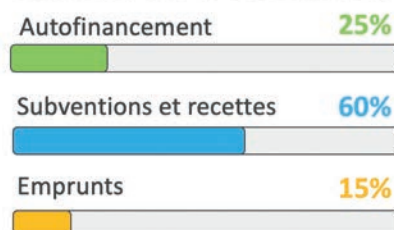
Compte tenu de nos engagements, nous avons évidemment privilégié le levier des **subventions** pour nos projets et cela a donné d'excellents résultats. Comme le montre le graphique ci-contre, nous avons ainsi pu obtenir un **montant total de subventions de l'ordre de 60%** pour nos projets, autrement dit de 4,8M€. Preuve du caractère remarquable de ce niveau atteint, les subventions ont représenté 249.85€/hab. en 2023 quand les communes similaires n'ont touché que 88.79€.

Autre conséquence notable, malgré tous les obstacles successifs, nous avons réussi à dépasser l'objectif initial du PPI avec des investissements 2020-2025 qui se situeront à hauteur de 8.2M€, tout en ayant perdu 1,7M€ de dotations de l'État et en réduisant notre dette de 1.3M€. Ceci n'a pu être réalisé, encore une fois que grâce à une conjonction d'efforts répétés de tous nos agents ainsi que des élus sur la période. Nous ne pouvons que les en remercier.

Total des investissements sur la période 2020-2025

8,05 M€

Comment ont-ils été financés ?



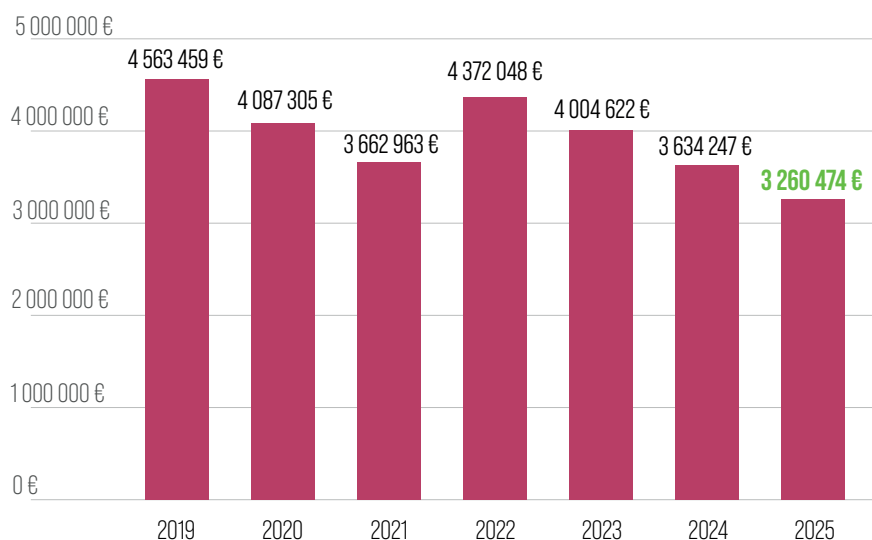


Certains investissements importants, sont portés conjointement avec nos intercommunalités, et ne figurent pas budgétairement dans le bilan des investissements de la ville. Depuis le 1^{er} mai 2023, le **Grand Ouest Toulousain** (GOT) exerce la compétence «**voirie communale**», mais en associant étroitement la ville sur la programmation des travaux à réaliser dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée pour Fontenilles. Par ailleurs, des travaux conséquents de rénovation de notre éclairage public, ont pu être réalisés, financés en partie par le Syndicat Départemental d'Électricité de Haute-Garonne, avec le passage en LED de 1 251 points lumineux, permettant une économie annuelle de 74% des dépenses énergétiques de l'éclairage public.

Une nette diminution de la dette

La dette communale est en nette diminution et répond aux objectifs fixés en 2020 de ne pas augmenter l'encours de dette sur le mandat. Elle passera donc de 4,6M€ fin 2019 à 3,3M€ fin 2025, et ce, malgré la contraction d'un emprunt de 1.2 M€ souscrit en 2020, essentiellement pour l'aménagement de la Plaine des Sports C. Jumel. Ainsi, l'encours de dette en 2025 est toujours resté inférieur à ce qu'il était au 1^{er} janvier 2020.

■ Encours dette au 31/12



602 €
par habitant

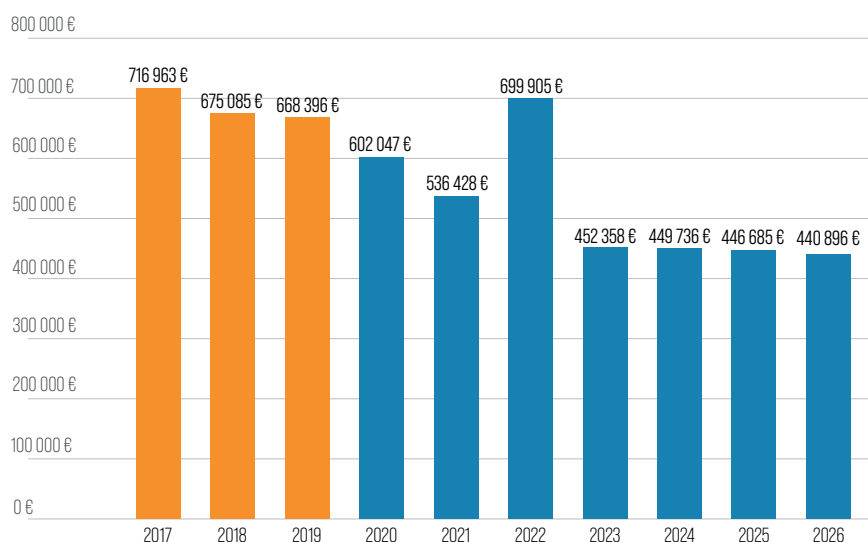
encours de la dette

En parallèle, la dette par habitant sera passée de 787€ à 602€ par habitant, montant très inférieur à la moyenne des communes similaires, qui est de 767€/hab. mais également à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 950€/hab. Pour être exhaustif, le nombre de prêts est passé de 29 à 13, leur durée de vie résiduelle moyenne diminuera d'un peu plus d'une année et le taux moyen de nos emprunts a chuté de 3.43% à 2.04% (grâce au taux de 1.48% pour le prêt souscrit en 2022). **En résumé tous les indicateurs de la dette sont en baisse.**

Il est aussi important de rappeler que, grâce à un renégociation fructueuse de nos emprunts les plus significatifs, début 2022, nous sommes passé d'une annuité de 536 428€ en 2021 à 452 358€ en 2023... Ceci malgré un emprunt de 1 200 000€ souscrit en 2022 !

En fait, de 2023 à 2025, ce sont 267 000€ de respiration budgétaire qui ont été dégagés, ce qui a permis tout à la fois d'absorber les nouvelles charges de cet emprunt mais aussi de dégager quelques marges de manœuvre pour investir un peu plus que ce que nous aurions pu le faire avant cette renégociation.

Annuités de remboursement depuis 2017



+ D'INFOS





Renaturation du centre-ville : le chantier avance !

Comme annoncé dans le dernier numéro du *Fontenilles Info*, la commune a lancé en novembre 2024 un ambitieux projet de **renaturation du centre-ville**. Ce chantier majeur marque un tournant dans l'aménagement urbain de Fontenilles, avec pour objectif de créer un véritable **poumon vert en centre-ville**, tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre de

vie des Fontenillois.

La première phase des travaux - qui touche à sa fin - a permis de redonner vie à l'ancienne zone des courts de tennis, transformée en espace végétalisé qui offrira aux habitants un lieu de détente, de loisirs et de convivialité. Les travaux de **désimperméabilisation des sols du parking de l'Espace Marcel Clermont** devraient eux aussi être finalisés avant les vacances d'été.

Nous tenons à remercier tous les habitants de Fontenilles pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés par ces travaux. Conscients que cette période a engendré quelques perturbations dans la circulation et l'accès à certains espaces, soyez assurés que ces projets contribueront, à terme, à un cadre de vie bien plus agréable pour toutes et tous.



Zoom sur la zone fitness qui met ses habits de printemps

Dans le cadre du projet des nouveaux équipements de la Plaine des Sports, la mise en œuvre d'un revêtement synthétique sur la piste fitness et autour des agrès marque un tournant significatif. Ce projet vient répondre aux exigences d'accessibilité, de performance et de sécurité dans les espaces de sport extérieur. **Plusieurs bénéfices pour les usagers :**

- **Un confort d'utilisation** : la surface lisse et uniforme réduit l'impact sur les articulations et rend l'activité physique plus agréable : pour courir, marcher ou pratiquer des exercices de renforcement musculaire.
- **Une sécurité renforcée** : limitation des risques de blessures liées aux chutes.
- **La polyvalence** : la diversité des équipements associée à ce revêtement polyvalent permet de mettre en place différents types d'activités physiques, que ce soit individuellement ou collectivement.

Cet espace sportif est ouvert à tous (dont les personnes à mobilité réduite) pour une pratique libre. Fontenillois, à vos tenues, votre Plaine des Sports vous attend !



Bilan de la phase test des écluses routières

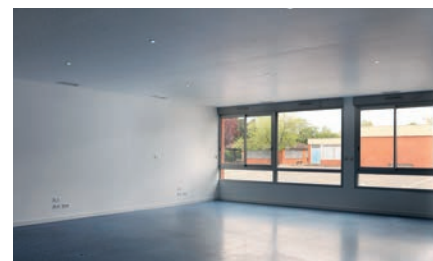
Dans un souci de sécurisation routière pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, la municipalité a lancé au mois d'août 2024, une phase test d'aménagement de quatre écluses routières sur la commune. Cette phase expérimentale touche à sa fin. Les retours des Fontenillois ont permis de déterminer si ces dispositifs doivent être pérennisés, modifiés ou ajustés. Outre quelques difficultés de compréhension des sens de priorité, les retours sont très satisfaisants. Nous avons bien pris en compte ces derniers et sommes **actuellement en étude avec le support et la validation des services du département afin d'y répondre au mieux avant de pérenniser les ouvrages sur cette année.**



Poursuite de la mise en conformité de l'école la fontaine

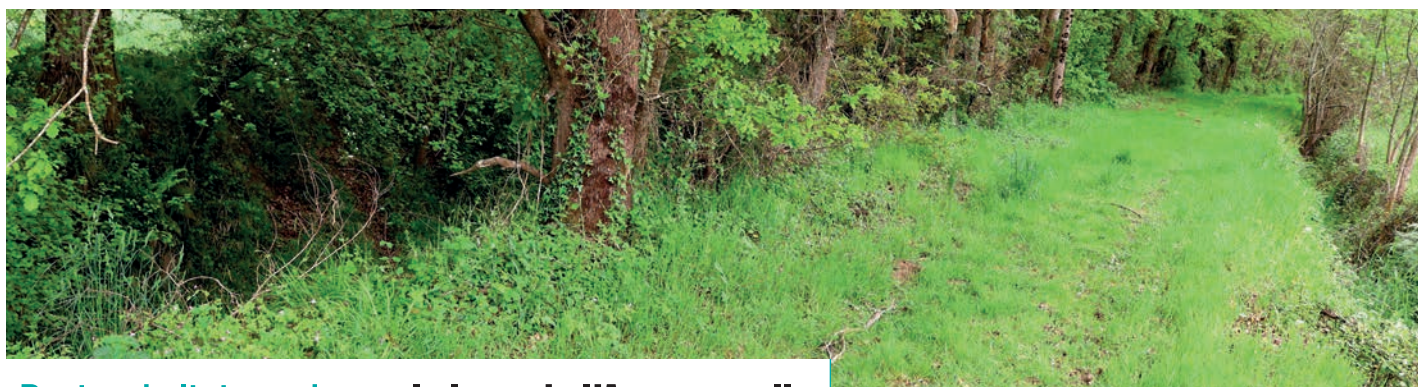
La première phase des travaux, d'un montant d'environ 90 000 € TTC, a été réalisée sur l'été 2024. Elle a permis de réaliser plusieurs améliorations visant à répondre aux exigences de **sécurité et d'accessibilité**.

Une seconde phase de travaux, d'une ampleur similaire, **est prévue pour l'été 2025** afin de ne pas venir impacter le quotidien des élèves. Cette nouvelle étape visera à poursuivre les améliorations nécessaires. L'objectif reste de garantir un environnement **sécurisé et adapté** à l'accueil des enfants, tout en tenant compte des besoins pédagogiques et de confort au sein de l'établissement. Enfin, une troisième et dernière phase de travaux permettra de finaliser la mise en conformité de l'école - à l'horizon 2026 - afin que celle-ci réponde pleinement aux normes modernes de sécurité et d'accessibilité. Ces prochaines étapes seront menées avec la même rigueur et attention. **Nous remercions le personnel de l'école pour sa patience et sa compréhension.**



Anciens locaux ALAE : une rénovation bien avancée

Suite à des soucis structurels sur la toiture, la commune a entrepris une rénovation complète de cet espace. Ce projet, qui vise à offrir un environnement confortable et fonctionnel pour les futures activités communales, a déjà bien progressé, avec plusieurs étapes cruciales déjà réalisées : reprise totale de la toiture, de l'électricité, réfection des murs & plafonds et installation d'une pompe à chaleur pour un confort thermique optimal, été comme hiver, tout en limitant l'impact environnemental de l'énergie utilisée. Une fois l'isolation des combles réalisée, les locaux seront prêts à accueillir une variété d'activités !



Projet de liaison douce le long de l'Aussonnelle

Fontenilles poursuit activement son projet de **développement des cheminements doux** qui vise à renforcer les liaisons entre les quartiers tout en mettant en valeur les trames vertes disponibles sur son territoire. En juillet 2022, une première partie de ce nouveau parcours le long de l'Aussonnelle a été ouverte reliant le centre du village au pont Monicole et offrant ainsi aux usagers (promeneurs & cyclistes), un chemin sécurisé et agréable pour se déplacer à pied ou à vélo. Forte du succès rencontré, la municipalité a lancé la seconde phase prolongeant le cheminement existant avec notamment la construction d'une **passerelle** qui permettra aux promeneurs de traverser le ruisseau de l'Aussonnelle. Au-delà de son aspect pratique, ce projet s'inscrit dans une démarche **éco-responsable** en favorisant les **déplacements doux** entre quartiers par des itinéraires aménagés et verdoyants.



Lou Foc a fêté ses 30 ans !

Dimanche 30 mars, l'association **Lou Foc** (le feu en occitan) a soufflé **30 bougies**. Une histoire qui débute donc il y a trois décennies avec trois passionnés de forge, **Pedro Garcia, Jacky Barou et Jean-Pierre Lafitte** qui s'unissent pour faire revivre la forge communale en maintenant une activité en ce lieu historique. Baptisée **Alphonse Salles** du nom du dernier maréchal-ferrant de la commune en activité jusqu'à la fin des années 80, **la forge vous ouvre ses portes tous les samedis matin de**



9h30 à 12h pour permettre aux plus jeunes et aux moins jeunes de découvrir ou redécouvrir l'art de transformer le métal, de lui donner vie, de créer.

Lou Foc - qui compte encore aujourd'hui une quinzaine d'adhérents (capacité maximale oblige) - c'est aussi des actions auprès des groupes scolaires de Fontenilles, des démonstrations, des réalisations implantées au cœur de la commune comme par exemple l'arbre à pluie situé dans le parc de la Cazalère ou la girouette placée



sur le toit du préau de l'école élémentaire la fontaine et bien d'autres actions solidaires dès que l'occasion se présente.

Toujours désireux de partager et d'entretenir la mémoire collective, nos chers passionnés ne s'arrêtent pas là et envisagent, dans les prochains mois, de rouvrir le musée d'outils anciens situé à l'étage de leur bâtiment. Restez à l'écoute, nous ne manquerons pas de vous donner toutes les informations le moment venu.

Vous l'aurez compris les membres de **Lou Foc** seront ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir leur passion... alors **n'hésitez pas à leur rendre visite !**



Du futsal caritatif

Dimanche 23 mars s'est tenue la nouvelle édition du tournoi caritatif de futsal organisé au profit de l'association **Namib'Aide** soutenue par le **Fontenilles Football Club**.

Les participants au tournoi ont apprécié cette compétition ouverte à toutes et tous, où engagement, fair-play et bonne humeur étaient au rendez-vous. Qui plus est avec un bilan très

positif, au-delà des attentes de l'association, avec 1476 € récoltés (inscriptions, repas, dons). Bravo à l'équipe «**Éléphants**» qui a remporté le tournoi. C'est la qualité d'éducation des élèves de l'école **Kameru** qui en fut ainsi améliorée à l'occasion d'un voyage en Namibie planifié le mois dernier. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une édition 2026.

NAMIB'AIDE

Suivez et soutenez
les actions de
l'association via
son site web :





Meli-M lo Surdit  : pr venir, informer et accompagner

Derri re l'association **M li-M lo Surdit ** - en 3mots - se cachent **3 dr les de dames** qui s'activent autour de 3 th matiques : **pr venir, informer et accompagner** le plus grand nombre de personnes   ce handicap invisible qu'est la surdit .

Esther, Marie & Larissa sont des professionnelles de la surdit   voluant dans le m dico-social depuis une vingtaine d'ann es. L'id e de l'association germe il y a plus de 10 ans en relevant le parcours compliqu  des familles caract ris  par un manque d'informations. Ce manque est amplifi  avec la p riode COVID qui ouvre une br che par ses visios dans la vie d'un Sourd et laisse malheureusement entrevoir toute la d tresse de l'isolement. C'est le d clencheur pour nos 3 amies qui, apr s le d confinement, avec le coup de pouce de la ni ce d'Esther et d'un groupe d' tudiants en Gestion des Entreprises et des Administrations, cr ent l'association, ses statuts, son logo et sa charte. Le saviez-vous ? **Le port du masque nuit gravement   la communication** pour les personnes sourdes et... pour les personnes entendantes. 4 ans plus tard, nos dr les de dames se lancent dans la sensibilisation... et la t che est grande.

En effet, il faut pour commencer **expliquer, d dramatiser** pour pr server la relation   l'enfant. Bien souvent, les familles touch es par ce handicap ont besoin d'un accompagnement apr s le diagnostic m dical, le professionnel de sant  se concentrant sur l'oreille. Le travail de sensibilisation d marre donc dans les h pitaux aupr s des m decins, se poursuit dans les centres de formation et peut ensuite rayonner

sur les  tablissements scolaires pour **casser les pr jug s** et **faire changer le regard** sur ce handicap.

L'association endosse volontiers le r le de **m diateur** entre tous, propose de l' coute, du conseil, initie des rencontres, des ateliers... afin de r pondre aux questionnements, d'aider   la **recherche de solutions** en mettant en relation les associations, les praticiens, les familles... pour permettre des suivis  ducatifs et p dagogiques personnalis s.

Bien  videmment, la d couverte du «monde des Sourds» dans sa g n ralit  fait aussi partie des objectifs. **La surdit  est le d ficit sensoriel le plus fr quent**. Il touche 1 enfant sur 1000   la naissance, 1 enfant sur 700 avant l' ge adulte et un pourcentage important de la population adulte (*source : <https://maladiesrares-necker.aphp.fr/surdites/>*). La surdit  n'est donc pas rare, c'est un handicap de communication, si la personne sourde n'a pas l'info, c'est   elle d'aller la d busquer et ici r side toute la difficult .

M li-M lo Surdit  propose des interventions adapt es   tous les publics. Ainsi, l'association a particip  au dernier T l thon,   la Nuit de la Lecture, aux journ es de pr vention sant  ou encore   Festi' Familles. Vous les avez certainement crois es dans votre Maison des Habitants et vous les croiserez encore, nos trois dr les de dames fourmillant d'id es d'animations, dans votre MdH, dans les  coles et les ALAE : b b  signes, ateliers de sensibilisation, d couverte de la langue des signes...





Plantations [citoyennes] au quartier 4

C'est sous un soleil radieux que se sont déroulées les plantations au sein du quartier 4 **dimanche 2 février**, sur le chemin Les Hauts de Fonbrennes et au lotissement des Genêts. Une cinquantaine de personnes avaient répondu présent, armées de leurs pelles, fourches et brouettes. Petits et grands ont bien écouté les consignes données par **Nicolas Auger**, habitant du quartier passionné et expert des arbres.

Tout d'abord, un décompactage préalable des emplacements avait été réalisé au mois de décembre par les agents municipaux facilitant le travail au moment de creuser le trou. Les plants de fruitiers en racines nues ont été délicatement trempés dans du pralin, mélange boueux à base d'argile qui favorise une bonne implantation du système racinaire. Une fois les

racines recouvertes et le tuteur placé, les plants ont reçu un arrosage et un paillage abondants. Et c'est dans la bonne humeur que les 100 jeunes arbres ont été soigneusement plantés et adoptés par les enfants et les familles qui ont pu les identifier à leur nom. La palette végétale sélectionnée comporte des essences locales d'arbres fruitiers et ornementaux, choisies pour leur résistance à la sécheresse et au froid, et capables de s'adapter sur des sols pauvres.

Si vous vous promenez aux alentours n'hésitez pas à vous arrêter pour admirer ces jeunes plantations ! **Ce beau projet a pu voir le jour grâce à l'implication de tous**, habitants du quartier ou d'ailleurs, élus et agents municipaux. **Il reflète le travail, le partage et la convivialité nés au sein des conseils de quartiers.**



Bilan annuel des conseils de quartiers

L'ensemble des référents de quartier, bénévoles et élus, s'est réuni **mardi 4 février** pour leur réunion plénière annuelle. Ce temps d'échange a permis à chacun de partager le bilan des rencontres 2024 et les projets réalisés. Malgré une participation différente selon les quartiers, la mobilisation générale autour des réunions était bonne sur les deux sessions de l'année écoulée. Merci à celles et ceux qui sont venus participer à ces temps d'échanges. En effet, le mot clé de ces conseils est **proximité**. Ils permettent le partage d'actualités, de transmettre des informations et surtout d'échanger avec les habitants, de prendre en compte leurs remarques et de répondre à leurs questionnements sur les sujets qui impactent les quartiers et la vie de notre commune de manière générale. À ce titre, plus vous serez nombreux, plus les débats seront nourris et constructifs.

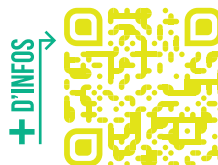
Comme vous le savez, l'année prochaine se tiendront les élections municipales. Hormis celles de mai dernier, il n'y aura pas d'autres réunions programmées jusqu'à ces échéances afin que les conseils conservent leur rôle auprès des citoyens et ne soient pas impactés par la période pré-électorale. Les référents actuels ont accepté de prolonger leur engagement initial de six mois, un nouvel appel à volontaires pourrait être lancé une fois les élections passées.



Champs d'échanges

Le samedi 7 juin à partir de 18h30 à la Maison des Loisirs, Fontenilles accueillera la **3^e édition de Champs d'Échanges**, organisé avec l'**Association MilPAT** dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture. MilPAT s'est donnée pour objectifs d'assurer au plus grand nombre une alimentation de qualité, de développer localement les liens entre agriculteurs et consommateurs, de mieux rémunérer les producteurs, de préserver les paysages et écosystèmes et d'agir pour l'adaptation au changement climatique. Champ d'Échanges, **ouvert à tous**, se déroulera sous forme d'un

échange-débat avec des agriculteurs de la commune (légumes, céréales, élevages bovins et ovins...) dans une ambiance conviviale avec animation musicale. Une collation sera offerte aux participants à partir d'un buffet composé de produits locaux.





FÊTE DU VILLAGE 2025

Les 13/14/15 juin

La fête de Fontenilles 2025 aura lieu les **13, 14 et 15 juin prochains**. Trois jours de fête qui se tiendront cette année dans une configuration un peu adaptée. En effet, les travaux de renaturation du centre-bourg en cours d'avancement autour de l'Espace Marcel Clermont nécessitent de **délocaliser légèrement** les manèges pour 2025 : **devant le parvis de l'EMC, devant l'école la fontaine ainsi que sur le parking des écoles (parking Espace la fontaine) et dans un champ adjacent**.

Pour le reste, rien ne change ! Trois journées de manèges, de concerts, de divertissements dans une ambiance conviviale et chaleureuse, calibrée pour toute la famille, des tout-petits aux plus grands ! Le Comité des Fêtes, accompagné par la municipalité et en concertation avec les forains, vous proposera un joli programme festif dont vous découvrirez les grandes lignes ci-dessous. Comme de coutume, le programme préparé par le Comité vous parviendra dans son intégralité dans vos boîtes aux lettres... peut-être en même temps que ce magazine ! **Nous vous attendons nombreuses et nombreux à ce rendez-vous annuel important de la vie de notre commune !**

VENDREDI 13

- 18h00 **Ouverture de la fête annuelle - Fête foraine**

- 21h00 **Soirée dansante** animée par DJ Julien «Podium Masterlight»

SAMEDI 14

Matin :

- **Concours de pêche** avec l'AAPPMA

- **Ouverture de la forge** pour démonstrations et visites avec Lou FOC

Après-midi :

- Fête foraine

- **Concours de pétanque** avec la Boule Fontenilloise

Soirée :

- **Groupe Evrest** 1^{re} partie pour du pop rock et reprises de chansons de variété française et internationale.

- **Feu d'artifice** tiré depuis l'Église (vers 22h45)

- **Groupe Evrest** 2^e partie

DIMANCHE 15

Matin :

- **Ouverture de la forge** pour démonstrations et visites avec Lou FOC

- **Marches** avec Courir à Fontenilles

- **Marché de plein vent** avec vos commerçants

- 11h **Démonstration de danse** par le Centre des Arts et de la Danse de Fontenilles

- 12h **Apéritif** offert par le Conseil municipal Place Salle Fraysse (déplacé à la Maison des Loisirs en cas de pluie)

Après-midi :

- Fête foraine

Soirée :

- Fête foraine

- **Concert Melting Potes** de 18h à 20h30

- **Clôture de la Fête**



CONTRAINTES DE CIRCULATION

La circulation sera coupée :

- Rue du 19 mars 1962 entre les deux piétons des écoles maternelles et élémentaires de la Fontaine - du vendredi 13 juin 17h30 au dimanche 15 juin 23h.
- Rue du 11 novembre 1918 et Rue du 8 mai 1945 : le samedi 14 juin de 22h à 23h30 (feu d'artifice de l'Église Saint Martin).
- Rue Pairoules : du samedi 14 juin de 13h au dimanche 15 juin 02h.
- Impasse du Clos de l'Aussonnelle : du samedi 14 juin à 13h jusqu'au dimanche 15 juin 2h. Une déviation sera mise en place au niveau du lotissement Le Village vers la Résidence du Moulin.
- Le stationnement sera interdit sur la place Sylvain Darlas du samedi 14 juin - 13h au dimanche 15 juin - 13h.



Groupe Evrest



Melting Potes





ALAE-ALSH-CMJ-PAJ : une année riche en projets et en solidarité !

Cette année aura été marquée par de nombreux projets et événements au sein des structures, portés par des équipes engagées dans de bonnes dynamiques partenariales, en lien avec les associations locales, les écoles, le collège, la commune...

Les actions solidaires et citoyennes

• Une action pour la planète

Les enfants ainsi que les jeunes du Point Accueil Jeunes (PAJ) se sont distingués par leur engagement solidaire et écologique les **19 & 21 septembre 2024** lors du **World Cleanup Day**, en contribuant au nettoyage de leur environnement avec l'aide de la Police municipale.

• Octobre Rose

Du **10 au 18 octobre 2024**, les enfants de l'ALAE la fontaine ont mis en place un stand de vente d'objets fabriqués par leurs soins au profit de l'Association La Ligue contre le Cancer, récoltant **365,54 euros** grâce à la générosité des familles.

• Le Téléthon

Le **29 novembre 2024**, l'ALAE a pris part à la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Fontenilles, les associations de la commune, le PAJ et l'Association ENVOL, permettant de collecter **8 761,80 euros** en faveur de la recherche médicale.



• La semaine de la laïcité

Décembre a été marqué par une semaine autour de la laïcité, avec de nombreuses animations autour de la thématique «**Libres Ensemble**» se clôturant par un accueil convivial des familles autour de crêpes et boissons.

• Collecte pour Mayotte

Enfin, du **9 au 16 janvier 2025**, les services Enfance et Jeunesse ont organisé une **collecte humanitaire**, réunissant plus de **100 kg de produits d'hygiène et alimentaires** pour le collectif Mahorais de Toulouse.



Les festivités et projets éducatifs

• Le marché solidaire

Les ALAE de Génibrat ont organisé un **marché solidaire en décembre 2024**, tous les dons récoltés ont permis de diminuer le coût global de certains séjours scolaires.

• La semaine de la petite enfance

En mars 2025, les deux ALAE maternels se sont investis dans la **semaine de la petite enfance** sur la thématique de l'inclusion et avec pour intitulé «**Au-delà des différences, dès la petite-enfance**». Avec la participation de partenaires tels que l'association «**Méli-Mélo Surdité**» proposant une histoire contée en langue des signes.

• Le carnaval

Le **21 mars**, le carnaval a enchanté les enfants avec des déguisements et animations sur le thème de l'océan. L'ensemble des structures a contribué au bon déroulement des festivités : réalisation de **M. Carnaval** et de décorations par les plus jeunes et animation de stands par le PAJ.



Une jeunesse engagée !

L'année du PAJ a été ponctuée par la participation à plusieurs projets marquants :

- **Projet Banksy** : création d'une fresque pour l'hôpital Joseph Ducuing et bénévolat pour la rénovation des locaux
- **Séjour à la neige** pour 11 jeunes, alliant nature et découverte par le biais du pyrénéisme
- **Développement du partenariat avec l'EHPAD**, incluant une sortie conviviale
- **Chantiers Jeunes** : réalisation de mobilier en palettes et de jeux d'extérieur pour les ALAE dans le cadre du projet inclusif et une action solidaire pour la Croix-Rouge

Le CMJ a participé activement aux événements communaux : **World clean up Day, Octobre Rose, Téléthon, commémorations**. Il travaille sur plusieurs projets : **exposition à la Médialudo, réaménagement du jardin partagé, vidéo de prévention et organisation d'un loto des enfants**.



Des équipes formées et impliquées

En moyenne **600 enfants sont accueillis sur les 4 ALAE**, encadrés par **52 professionnels de l'animation** dont 4 directeurs et 4 directeurs adjoints. Le PAJ, composé de **trois professionnels de l'animation et de l'éducation spécialisée**, touche environ **80 jeunes**.



Côté formation :

- Tous les directeurs ont été formés à la «**démarche inclusion**», au PPMS (plan particulier de mise en sécurité) ainsi qu'au management
- De nombreux départs en **BAFA et BAFD**
- Obtention du **BPJEPS** pour deux membres de l'équipe de direction
- Des actions innovantes mises en place autour de la **Web radio, l'impression 3D et de la facilitation graphique**
- Accès à un catalogue de **formation continue**

À VOS AGENDAS



- **17 juin 2025** : spectacle de l'ALAE élémentaire La Fontaine «**Les enfants autour du monde**»
- **3 juillet 2025** : fête des ALAE La Fontaine «**Vive les vacances !**»
- **4 juillet 2025** : fêtes des ALAE Génibrat «**l'école est finie**»
- **24 juin 2025** : festi'CLAS
- **Séjours d'été**
 - **Jeunesse** : un séjour inter structures «activités de pleine nature et aquatiques» à Axat (département de l'Aude) + un séjour dans le Tarn à «Cap'Découverte» (24 jeunes, pré-ados).
 - **Enfance** : un séjour est en cours de finalisation.





Des labels pour nos établissements

Le Label Ecocert



La Ville de Fontenilles s'est engagée dans une démarche de labellisation de ses cantines scolaires auprès de l'organisme Ecocert. L'objectif est de **valoriser les actions menées par le service municipal de restauration** comme l'intégration aux menus d'éléments issus de l'agriculture biologique obtenus auprès de partenaires locaux afin de privilégier les circuits

courts (loi EGalim 1 de 2018) mais aussi les pratiques engagées sur l'aspect écologique, la lutte contre le gaspillage, la limitation des substances toxiques et l'impact de l'activité des cantines sur l'environnement.

C'est un travail mené sur ces nombreux critères qui va être évalué, travail mené de concert par le **service municipal de restauration, les agents d'animation et notre partenaire Api restauration**. Mais les enfants sont bien sûr au centre de la démarche, sensibilisés au gaspillage, ils sont d'ores et déjà acteurs du tri alimentaire au quotidien grâce aux tables de tri mises à leur disposition dans les deux groupes scolaires de la commune et par la réalisation d'un gachimètre

à pain pendant le temps périscolaire.

Le label Ecocert «En Cuisine» est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio et locale qui impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement ! Le label «En Cuisine» contrôle et labellise plus de **3000 cantines** partout en France, afin de promouvoir une alimentation plus saine et plus durable grâce au bio et les producteurs locaux.



Un label «Écolo crèche» pour le Jardin aux Câlins



L'équipe de direction s'est engagée depuis décembre dernier dans une démarche de labellisation en lien avec l'association **«Label Vie»**, qui consistait à questionner les pratiques en matière de transition écologique et repenser ainsi la manière de consommer. À partir d'un diagnostic complet, toute l'équipe de la crèche s'est engagée dans cette démarche au travers d'ateliers qui auront permis d'aborder pas moins de 10 thématiques environnementales pour en retenir 3 au regard des éléments du diagnostic à savoir : **«les activités et jeux,**

les déchets alimentaires ainsi que le jardin et la biodiversité». Une formation a même été proposée afin de permettre d'identifier sur site une professionnelle en tant que «référente éco crèche».

Au vu de la qualité et pertinence des travaux menés sur le terrain, impliquant chaque membre de l'équipe sur des fiches actions formalisées, nous pouvons espérer que cette labellisation, prévue au mois de décembre prochain, permettra d'ancrer durablement les **bonnes pratiques en matière de développement durable** et améliorer ainsi **la qualité de vie des enfants accueillis** et de l'équipe.

Restez à l'écoute de nos canaux de communication, nous reviendrons prochainement vous donner des nouvelles de ces démarches qui ont aussi pour but d'inscrire Fontenilles dans la transition écologique des collectivités locales.



Passage aux plateaux en inox pour les moyens et les grands du Jardin aux Câlins



Un livret archéologique conçu par des élèves de 6^e

L'association Grottes & Archéologies était dans les murs du collège Joliot-Curie fin janvier à l'occasion de la remise du livret « Humain[s] d'hier et d'aujourd'hui - Archéologie de nos origines » aux élèves ayant participé à sa réalisation.

En effet, ce **carnet a été conçu et rédigé par des élèves de 6^e du collège en 2022-2023** dans le cadre du projet financé par la **Région Occitanie « Préhistoire et Antiquité »** impulsé au collège par Mme Ponty (professeur de lettres classiques) en collaboration avec l'association Grottes & Archéologies

et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Les collégiens, accompagnés par leurs professeurs (Mmes Amouroux, Farenc, Pelmont, Ponty, Truchot, Volpato et M. Donnadiou), des membres de l'association et des scientifiques, se sont montrés très impliqués avec notamment un travail de recherche conséquent au service d'un objectif précis : la **déconstruction des préjugés et du racisme** en expliquant l'évolution des humains. Le texte de l'ouvrage final est totalement fidèle aux écrits des jeunes

de 10/11 ans et a été validé par la communauté scientifique ! Celui-ci sera prochainement traduit en braille pour une édition à destination des malvoyants. Des exemplaires seront à disposition au CDI du collège.

Les collégiens étaient donc très fiers - à juste titre - à l'occasion de la distribution des livrets par **Pauline Ramis**, directrice de l'association Grottes & Archéologies, et **Marc Jarry**, chargé de recherches à l'INRAP. L'événement s'est achevé par une collation en présence du principal du collège M. Maret et de son adjointe Mme Riboteau.



L'art oratoire à l'honneur

Début avril s'est déroulée à l'Espace Clermont la finale du **1^{er} concours d'éloquence** du collège Joliot-Curie. Ce projet « **Éloquence en 3^e** » (6 classes concernées) a été initié et élaboré par M. Maret, *Principal*, dans une formule de représentation avec entracte comme un vrai spectacle vivant.

Mme Pelmont, professeur documentaliste ainsi que Mesdames Côme, Giro, Guillen et Petit, *professeurs de français*, se sont chargées de former les élèves à l'art de l'éloquence mais ont aussi travaillé le rédactionnel, socle indispensable. Elles ont été aidées dans ce projet par 2 comédiens de la **Cie Paradis-Éprouvette** de Colomiers qui ont animé des ateliers d'art

oratoire au collège en novembre 2024.

Après un premier tour de sélection réalisé en classe, **20 finalistes** se sont affrontés **jeudi 3 avril** sur la thématique « **Mon monde idéal** » devant environ **150 personnes** venues assister à cette grande première. Le jury était composé de Mesdames Albarede - *professeur d'anglais* et Boutaleb - *assistante d'éducation*, de Messieurs Tountevich - *Maire de Fontenilles*, Maret - *Principal*, Leclerc - *IA DASEN* et Manach - *Proviseur du lycée Clémence Royer à Fonsorbes*. Un déséquilibre paritaire finement mis en exergue par Jonathan - *candidat finaliste* - qui a cette occasion a bien fait rire la salle... et le jury ! Et celui-ci n'a pas eu la tâche facile tant les

textes étaient variés, personnels, engagés et émouvants. Toutes nos félicitations à **Emma Fernandez** (1^{er} prix), **Mélody Roche** (2^e prix) et **Léo Garcia** (3^e prix), sans oublier - bien sûr - tous les autres participant(e)s qui n'ont pas démerité. Au passage : 2 filles sont sur le podium !

Bravo à tous les élèves qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, avec une thématique qui ne peut que nous interpeller dans le contexte actuel.





Bilan sur la vidéoprotection

Présenté en février 2022 au Conseil municipal par Christophe Tountevich et Gilbert Aïta, conseiller délégué à la Prévention et à la Sécurité, le programme de vidéoprotection a été voté à l'unanimité avant d'être présenté aux Fontenillois en réunion publique en juin 2022.

Il comportait **16 caméras** (cœur du système, logiciel de visu, PC & 2 écrans de contrôle inclus) réparties sur **4 sites pour un budget de 130 K€**, env. 5% du budget global d'investissement 2022. En décembre de la même année, le système central et plusieurs caméras étaient déjà fonctionnels. Moins de deux ans plus tard, en avril 2024, ce sont 26 caméras qui sont opérationnelles 24h/24 sur 6 sites différents pour un budget de 133 k€ qui sera facturé sur 3 années comme prévu.

Pour rappel, 26 caméras surveillent 24h/24 : les abords mairie et annexe, la Maison des Loisirs, le carrefour mairie (5) / l'Espace Marcel Clermont & le Point d'Accueil Jeunes (4) / la rue du 19 mars (2) / l'espace la fontaine (2) et le groupe scolaire la fontaine (4), le groupe scolaire Génibrat (3) / le centre technique municipal & ses abords (6). Les 3 agents de PM ainsi que 3 élus habilités peuvent visionner à tout moment ce que ces caméras surveillent.

Si les infractions ne sont pas tombées à zéro, les « rodéos », les dégradations gratuites et même certains mauvais **comportements routiers** ont pratiquement disparu. Les Fontenillois font part de leur soulagement et apprécient le renforcement des liens avec la Police municipale via les patrouilles et les rondes. Les plaintes déposées sont en baisse : 9 en 2022, 7 en 2023, 5 en 2024, **1 seule pour 2025** au moment du bouclage de ce journal. **Les Forces de l'Ordre font régulièrement appel aux vidéos (10 requêtes en 2024)** et ont pu résoudre plusieurs enquêtes grâce à elles.

Ces éléments nous confortent dans nos actions de protection des Fontenillois par des moyens fiables, de plus en plus utilisés au plan national. Face à ces bons résultats, la possibilité d'équiper d'autres sites n'est pas écartée.

Rappel sur l'entretien des terrains bâtis et non bâtis

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leur terrain bâti ou non bâti durant toute l'année avec obligation de nettoyer les

friches et broussailles avant le **1^{er} juin** de chaque année. Les friches offrent un refuge naturel aux animaux nuisibles, rongeurs, reptiles... **Elles peuvent aussi constituer une source de départ d'incendie.** D'où cette obligation de ne pas générer de friches. Encore plus aux beaux jours.



Le permis internet plébiscité

Annoncé dans notre dernier magazine auprès des **CM1/CM2** de l'école la fontaine, la formation au permis internet s'est achevée en mars pour la fontaine et en mai pour Génibrat. Impulsé par Christophe Tountevich afin de compléter le dispositif pédagogique existant (permis piéton & savoir rouler), ce permis internet fait notamment écho aux enjeux de **cyberharcèlement** pouvant toucher nos enfants.

En effet, il répond à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique. La démarche engagée permet aux enfants mais aussi à leurs parents, qui n'ont jamais été exposés aux risques sur internet étant jeunes, d'assimiler plus facilement les **règles élémentaires de prudence et de civilité, que chacun doit adopter sur internet.**

Le document a été remis aux enfants par M. Le Maire, accompagné de son conseiller délégué à la Prévention et à la Sécurité, Gilbert Aïta, de l'équipe de la police municipale au grand complet et de 3 assistants de prévention du groupe AXA, partenaire de la Gendarmerie nationale. Tous les enfants ont également reçu un porte-clefs chacun et deux exemplaires du livre « Cousins, Cousines » sur la thématique de la prévention des risques ont été données pour chaque classe participante.

Merci à tous les intervenants, aux enseignants pour leur suivi et bravo aux élèves !

Les enfants de l'école Génibrat sont cordialement invités à un goûter avec la Police municipale mardi 10 juin de 14h à 16h dans l'enceinte de l'école.



Bilan 2024 des activités de la Police municipale

126 arrêtés rédigés

41

verbalisations

+ DE 300 points école

7 fourrières

8 rapports ou PV blancs

57 domiciles surveillés (OTV) soit + de 600 passages

20 dossiers traités de chiens catégorisés ou suspectés

33 objets perdus ou trouvés enregistrés

1208
mains courantes

968 mc
registre PM

264 mc
registre accueil

66 mc
registre asvp

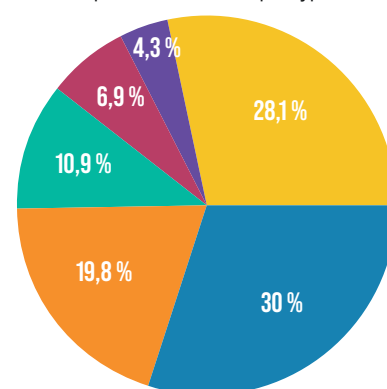
10 mc
registre vidéo

Focus sur les mains courantes

À noter, avec l'instauration d'un logiciel professionnel au 1^{er} avril 2024, certaines données peuvent être partielles ou fluctuer légèrement par rapport au bilan.

Pour rappel, la main courante en Police municipale - **1 fait observé ou rapporté = une main courante** - a une finalité différente de celle en Gendarmerie ou en Police nationale, déclaration par laquelle vous signalez et datez des événements.

Répartitions des faits par types



30 % = Sécurisation et surveillance

19,8 % = Prise de contact

10,9 % = Troubles à l'ordre public

6,9 % = Stationnement

4,3 % = Entretien terrains

28,1 % = Autres

Notre projet directeur 2025

L'objectif du service pour 2025 reste la poursuite du développement du lien police-population qui se construit sur la durée. Une proximité et un flottage sur la voie publique menés tout en conciliant les obligations liées à la rédaction des écrits professionnels et aux missions de police administrative.

Côté projets :

- reconduction de la convention de coordination avec la Gendarmerie qui permettra de reposer les bases de la communication avec les services de l'État;
- gestion revue et dématérialisée des objets trouvés avec un travail démarré en début d'année;
- mutation de la rubrique «Prévention - Sécurité» sur le site de la ville qui se poursuivra en lien avec le service communication;
- poursuite des interventions dans les écoles auprès des différents cycles : permis internet, piéton et savoir rouler, sans oublier les goûters avec la PM afin de construire une relation privilégiée avec les enfants dès le plus jeune âge.



Bienvenue à la Maison des Habitants / MédiaLudo de Fontenilles !

Cela ne vous a certainement pas échappé si vous êtes familier du lieu, la **Ville de Fontenilles** et le **Grand Ouest Toulousain se sont alliés** pour créer un nouveau service regroupant **MédiaLudo** et **Maison des Habitants**.

Cette démarche - au service des habitants - rendue possible par l'adhésion de notre commune au Grand Ouest Toulousain qui porte la compétence de **l'animation de la vie sociale**, répond aux enjeux des deux collectivités. En effet, l'intercommunalité a déjà déployé 4 Maisons des Habitants sur son territoire : à Plaisance-du-Touch, Léguevin, Légnac et à La Salvetat-Saint-Gilles - Maison à laquelle Fontenilles était rattachée il y a peu. Cependant, le **besoin d'avoir un site dédié sur notre commune** pour accompagner au mieux nos habitants est rapidement apparu. Ce besoin a donné naissance à un projet de **service commun**.

Un projet réfléchi et mis en place conjointement qui présente de nombreux atouts. En premier lieu, une mise en commun des **moyens humains** permettant de repenser, voire renforcer, les services de la MédiaLudo en leur impulsant une nouvelle dynamique. Deuxièmement, une mise en commun des **moyens matériels** avec un lieu partagé et optimisé, inscrivant le projet dans une démarche vertueuse limitant la construction de nouveaux bâtiments publics.

Du gagnant-gagnant dont l'histoire a commencé à s'écrire en septembre 2024 avec l'arrivée d'**Audrey et Pauline** (voir portraits dans notre magazine de septembre 2024) qui ont pu débuter leurs missions auprès d'un public déjà

utilisateur de la structure. Et l'histoire continue, Maison des Habitants et MédiaLudo devenant **un seul lieu de vie à construire, avec vous et pour vous**, en plein cœur de ville.

Qu'est-ce qu'une Maison des Habitants ?

C'est avant tout un lieu **d'accueil, d'écoute et de proximité**, qui favorise le lien social et renforce la solidarité au cœur de la vie locale. **Ouverte à toutes et tous**, elle propose notamment un café des habitants, espace convivial propice aux échanges informels et à la rencontre. Elle accueille tout au long de l'année des **animations** et des **ateliers** variés, collectifs ou individuels, autour de thématiques du quotidien, afin d'**accompagner** au mieux les habitant-es dans leurs démarches et leurs projets. C'est aussi un **lieu ressource**, avec des permanences assurées par de nombreux partenaires tels que France Services, la Croix-Rouge ou encore le conseiller numérique. La Maison des Habitants soutient et valorise les **initiatives citoyennes**, comme en témoigne la démarche engagée autour de la mémoire du « Fontenilles d'autrefois ». Elle est enfin un **relais actif** des actions portées par la commune, l'intercommunalité, les associations et l'ensemble des partenaires du territoire.

La MédiaLudo dans ses murs

En parallèle, les missions de votre MédiaLudo restent les mêmes autour du livre et du jeu. L'équipe s'est vue renforcée avec l'arrivée récente de **Marion**, nouvelle ludothécaire (voir son portrait ci-contre) qui a trouvé ses marques

rapidement au sein de ce service mutualisé où les missions de chacune se complètent socialement et culturellement.

Et ensuite ?

La restructuration de l'équipe va permettre d'étendre les horaires d'ouverture à partir de **septembre 2025** ce qui favorisera le développement des accueils de groupes spécifiques (scolaire, crèche, relais petite enfance, assistantes maternelles, collège, ESAT, PAJ...) En septembre entrera aussi en vigueur **une seule adhésion annuelle** pour l'ensemble du service commun avec un tarif famille ou individuel sur la base du quotient familial. De **nouveaux aménagements** sont en cours de planification afin de rendre le lieu encore plus convivial avec notamment la création d'une cuisine et d'un espace dédié à l'accueil des permanences pour plus de confidentialité.

Et comme toute naissance se fête...

...ce beau projet collectif méritait d'être souligné par une inauguration « officielle » - à laquelle vous êtes bien évidemment toutes et tous invités - qui se tiendra le **vendredi 4 juillet** dans les murs de la Maison des Habitants / MédiaLudo. Plus de détails à venir sur nos canaux de communication.

Pour plus d'informations :

07 76 54 16 16

mdh.ml-fontenilles@grandouesttoulousain.fr

05 34 47 00 47

mediatheque@ville-fontenilles.fr



En aparté avec Marion, nouvelle ludothécaire

Arrivée le 24 avril dernier dans votre MédiaLudo, Marion - 35 ans - a dans sa musette un bac littéraire et deux licences. La première en histoire de l'art, la seconde en administration publique. Fière d'être passée par l'éducation populaire qui lui a apporté de nombreuses valeurs, elle s'oriente dans la médiation culturelle jeunesse et roule ensuite sa bosse en faisant **le plein d'expériences multiples et enrichissantes** : BAFA puis BAFD, ALAE et village vacances, médiatrice sur le campus de Perpignan détachée à l'accueil des étudiants étrangers, assistante pédagogique en collège et soutien aux enseignants... **and many more !**

Familière de l'environnement territorial, elle se pose en 2015 dans la belle commune de Sainte-Estève toute proche de Perpignan. Dans un premier temps animatrice pour le Point d'Information Jeunesse de la commune, elle obtient en 2020, un poste à temps complet à la médiathèque où elle anime le lieu avec : un ciné-club ado, des contes, des animations jeux auprès des enfants / parents et des écoles, des chasses au trésor... **and many more... again !**

Comme Obélix pour la potion, Marion est tombée dans le jeu toute petite mais elle en reprend bien volontiers (et personne ne l'en empêche !) Elle apprécie l'égalité de toute partie où chacun démarre avec les mêmes chances, petits ou grands, **les rapports humains** que le jeu génère, **l'apprentissage et le dépassement de soi**. Elle a une appétence particulière pour les jeux de cartes. En ce moment c'est Skyjo, Dixit et Lou Garou, mais elle n'est pas contre une petite belote, sa madeleine de Proust des week-ends passés en famille. Elle aimerait proposer dans nos murs des jeux «avec ambiance», musique et pourquoi pas décors, **pour des parties plus immersives**.

Avec des origines catalanes et algériennes, Marion se définit comme étant «méditerranéenne» avec **le plaisir de recevoir** chez soi et **la notion de partage inscrits dans son ADN**. Fan de ciné, de séries, de festivals musicaux et de pop culture en général, elle apprécie également les randos et les voyages, visite régulièrement Barcelone - sa ville de cœur, et se verrait bien un jour explorer le Japon urbain et rural.

Nous ne doutons pas que Marion trouve sa place dans l'équipe de votre MédiaLudo / Maison des Habitants, toujours plus intergénérationnelle, conviviale et culturelle. **Bienvenue Marion !**

Agenda estival et +

Samedi 21 juin – 21h

Concert la Bedoune

Gratuit - MdH / MédiaLudo



Photo © Elric-Chapelon

Dimanche 6 juillet à partir de 19h30

Ciné concert plein air épisode 1

(film en cours de sélection)

Gratuit - Parc de la Cazalère

Vendredi 1^{er} août de 15h à 19h

Collecte de sang

Établissement français du sang

Maison des Loisirs

Dimanche 24 août à partir de 19h30

Ciné concert plein air épisode 2

(film d'animation en cours de sélection)

Gratuit - Parc de la Cazalère

Samedi 6 septembre de 9h30 à 12h30

Les Assos font leur Forum

Vendredi 12 septembre à 20h30

Le Choix de la Reine

Théâtre

Gratuit - MdH / MédiaLudo



Plus d'informations : 05 61 91 55 80



La Semaine Bleue de retour

du 6 au 12 octobre 2025

Comme l'année dernière, à l'occasion la Semaine Bleue, de nombreuses activités seront organisées dans la commune parmi lesquelles la traditionnelle **sortie annuelle des aînés**. Le programme est encore en cours de construction et sera communiqué via les canaux de communication habituels de la Ville mais aussi par courrier pour les personnes seniors.



Ateliers Mémoire 2025

Les ateliers mémoire fêtent leur 5^e anniversaire cette année ! Toujours gratuits, ils se déroulent à la Maison des Loisirs tous les mardis matin.

Pour les inscriptions 2025, adressez-vous à l'accueil de la mairie à partir de septembre ou rendez-vous sur le site de la commune :

+ D'INFOS



Matinée de la Prévention Santé

La commune de Fontenilles a organisé une matinée de prévention santé le **samedi 29 mars** de 9h à 13h à la Maison des Sports en collaboration avec la **CPTS Sud Toulousain**. Une quinzaine de personnes ont été accueillies soit pour des bilans, soit pour des renseignements. Cet événement a regroupé des paramédicaux : infirmière dans le cadre du programme ICOPE pour prévenir la dépendance, opticien (Optique 2000), éducateur sportif, psychologue, podologue, diététicienne... ainsi que les associations **France Alzheimer** et **Méli-Mélo Surdité**. La bonne ambiance a permis de créer un climat chaleureux entre professionnels et visiteurs venus chercher des réponses à des questions ou encore se faire tester. Cet événement sera renouvelé en 2026 avec encore plus de professionnels de santé, restez à l'écoute.

En parallèle, la **Maison des Habitants** a organisé divers **ateliers** en lien avec des thématiques santé : nutrition et diététique avec Nutrimania, la santé via le numérique, les premiers secours et les gestes qui sauvent avec la Croix Rouge ou encore la projection d'un **film débat** sur la maladie d'Alzheimer.



Salon Bien-Être édition 2025



Cet événement autour du bien-être s'installe pour la 4^e année à Fontenilles. Afin de vous offrir une expérience encore plus enrichissante et en cohérence avec vos besoins, nous avons choisi de nous retrouver en automne. À l'approche de l'hiver, le moment est idéal pour prendre soin de soi, se recentrer et cocooner.

Venez nous retrouver le **week-end du 4-5 octobre** pour découvrir des solutions naturelles, des pratiques bien être et des produits inspirants pour aborder l'hiver avec plus de sérénité. Des exposants venus de la région et d'ailleurs vous présenteront une variété de prestations en lien avec le bien-être et la nature. Des ateliers et des conférences gratuits vous seront aussi proposés. Ce salon vous permettra de vous reconnecter avec ce qui est essentiel et à retrouver plus de calme et de légèreté dans votre quotidien.

Soyez acteur de votre bien-être et venez vous faire plaisir le week-end du 4 & 5 octobre à l'Espace Marcel Clermont de Fontenilles !



Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,

Vous constaterez en parcourant ce nouveau bulletin d'informations que l'actualité communale reste riche en événements sur ces prochains mois. À moins d'un an de la fin du mandat que vous nous avez confié, le groupe majoritaire reste plus que jamais mobilisé pour améliorer votre cadre de vie. C'est d'ailleurs avec ce même état d'esprit, que depuis 2020, nous avons dû affronter une crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la crise économique qui en a découlé, l'instabilité politique en France, les tensions internationales; tout ceci ayant pu impacter la temporalité du lancement de projets que nous souhaitons mettre en œuvre, mais pour autant, nous n'avons jamais perdu de vue notre mission : l'intérêt général.

Notre budget est maîtrisé, les services municipaux ont été réorganisés, nous soutenons le tissu associatif comme jamais il ne l'a été auparavant, plusieurs instances que vous connaissez bien désormais, ont été mises en place pour vous faire participer à nos côtés à la vie de la commune, les conseils de quartier, le conseil municipal des jeunes, la commission extra-municipale de la vie associative... mais également les nombreuses consultations citoyennes (intercommunalité, marchés, éclairage public, sécurisation des routes communales).

Nous essayons aussi de rendre votre ville plus agréable et plus attractive à travers notamment son fleurissement, la création de cheminements doux, le lancement de travaux de sécurisation de voirie, la mise en place de la vidéoprotection, Tisséo qui desservira la commune dès le mois de septembre, la pérennisation du marché dominical et l'accompagnement des acteurs économiques à travers notamment le Salon des Pros, la réalisation de la Plaine des Sports Christian Jumel pour nos amis sportifs, la restructuration du secteur de l'espace Marcel Clermont pour ramener la nature en ville.

Face à une opposition muette de toute proposition, nous restons comme d'habitude au travail et à votre écoute, fidèles à nos engagements de 2020.

Nous vous souhaitons un bel été, et sommes impatients de vous retrouver nombreux les 13, 14, et 15 juin prochains pour la traditionnelle fête du village.

Votre équipe Fontenilles au Cœur conduite par Christophe Tountevich

Pour nous contacter : fontenillesaucoeur@gmail.com - Facebook : Fontenilles au coeur - Instagram : fontenillesaucoeur

Fontenilles Ensemble

Le groupe Fontenilles Ensemble n'a pas communiqué de tribune pour ce numéro.

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Réponse à la majorité concernant la Tribune de janvier 2025.

Nous citons «Monsieur le Maire, vous êtes inquiet concernant l'absence des élus de la minorité, d'une absence régulière lors des différentes instances municipales»

les élus de «Fontenilles le renouveau pour tous» vous rappelle qu'à plusieurs reprises, nous avons demandé de planifier les conseils municipaux ainsi que les quelques commissions en place plus tard que 18h30 étant donné que certains élus travaillent sur Toulouse et ne peuvent en aucun cas arriver avant l'heure que vous avez prévue. 5 ans ont passé et toujours pas d'évolution concernant le changement d'horaire, si ce n'est à 16h30 pour certaines réunions ... Pourquoi??? Cette non prise en compte de notre demande nous laisse perplexes... Malgré votre obstination, nous restons très attentifs et ne manquerons pas de faire le bilan pour les Fontenilloises et fontenillois sur ce mandat.

Le samedi matin : permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge. Email : monfraix.therese31@gmail.com - Par courrier : Boîte à lettres à la Mairie / Thérèse Monfraix - Pascal Chong Kee

Authentique Fontenilles

Chers Fontenillois, chères Fontenilloises, Comme vous le savez, en juin dernier, le maire Christophe Tountevich a pris la décision arbitraire de m'exclure de son équipe municipale. Un choix dicté non par l'intérêt général, mais par un sectarisme politique regrettable. En agissant ainsi, il ne tourne pas seulement le dos à une élue, mais aussi aux 1 317 électeurs qui, lors des dernières élections législatives, ont exprimé leur confiance en moi et au Rassemblement National. Parmi eux, nombreux sont les Fontenillois qui, en 2020, avaient peut-être accordé leur suffrage à l'actuel maire, espérant une gestion respectueuse de toutes les sensibilités politiques. Aujourd'hui, cette espérance est déçue.

Loin de me laisser décourager par cette mise à l'écart, je continue, avec détermination, à porter la voix de ceux qui veulent une alternative. Seule à porter le groupe d'opposition «Authentique Fontenilles», je reste fidèle à ma seule et unique boussole défendre vos intérêts.

Tél. 06 23 63 07 06
Nadine Fierlej



Le Domaine de Lalanne

Complètement rénové par les propriétaires du domaine, ce lieu de réception bien connu des Fontenillois fête cette année ses **20 ans d’ouverture au public** ! Avec deux espaces dédiés (restauration et piste de danse), ce domaine peut accueillir jusqu’à 140 personnes assises. De récents travaux avec la mise en place d’un ascenseur faciliteront l’accueil de personnes à mobilité réduite. Avec un parc arboré de chênes et pins centenaires de quatre hectares, vous pourrez y recevoir vos convives autour d’événements familiaux (mariages, baptêmes, fêtes laïques...), mais aussi professionnels (séminaires, shootings photos, etc.). Le domaine dispose également d’un gîte de cinq chambres pour héberger les organisateurs par exemple. **Pour toutes informations / réservations, vous pouvez contacter Violaine au 06 21 67 05 75 ou sur le mail : contact@domaine-lalanne.fr / Site internet :**

+ D'INFOS



Le Château du Capéran

Un nouvel espace dédié au bien-être et à la santé

Caroline Ducamin et son époux ont fait l’acquisition en 2019 du superbe Château du Capéran (construit en 1840) situé à l’extrémité est de la commune en bordure de la Salvetat Saint-Gilles sur un vrai coup de cœur. Après une première expérience dans les chambres d’hôtes, c’est désormais vers une autre activité que sa propriétaire souhaite faire partager l’expérience de ce lieu historique. Adeptes de la samba brésilienne, **Caroline** a fondé **Temp’ All** en partant de l’idée de créer sur un même lieu un ensemble d’activités liées à la santé physique et mentale. Cette salle multi-activités permet en effet d’entretenir sa santé et sa vitalité avec par exemple des cours de yoga, massages, naturothérapie, méditation, gym douce et bien d’autres encore... sans oublier la danse ! Ces cours sont organisés avec la possibilité de profiter d’une belle terrasse pour les pauses ainsi qu’un accès à une grande partie du parc. D’une capacité d’une trentaine de personnes, avec un grand parking à proximité, la salle peut également être louée à la journée pour des séminaires ou des événements professionnels, privés ou familiaux.

Renseignements auprès de Caroline au 06 72 01 31 52 ou sur le site chateaucaperan.fr

+ D'INFOS





Retour sur le



Joli succès pour ce nouveau rendez-vous d'affaires !

Le dimanche 6 avril dernier, c'est une trentaine d'exposants et de pros exclusivement Fontenillois qui étaient réunis dans un même lieu formant ainsi une vitrine unique de l'ensemble du savoir-faire local.

Une formidable occasion de pouvoir découvrir notre tissu économique local, d'imaginer et partager ses projets et même de les concrétiser : avec de précieux conseils et de bonnes idées, tout le monde y a trouvé son compte ! De nombreux contacts ont ainsi été noués entre les Fontenillois (et au-delà) et les professionnels de la commune : une deuxième édition encore plus **riche et variée** que la première de l'avis des visiteurs et à la grande satisfaction des participants. Leur souhait : faire que ce salon s'ancre dans les habitudes locales et gagne un public de plus en plus nombreux à chaque édition, à commencer par la troisième l'année prochaine !

Le tirage au sort des gagnants des tombolas a clôturé cette journée avant le pot de l'amitié partagé avec tous les participants. Les heureux gagnants pourront utiliser leurs bons d'achats auprès des commerçants présents au salon.

Merci à tous les participants - et merci aux visiteurs - rendez-vous l'année prochaine !



L'annuaire des pros de la commune est disponible sur le site de la ville :



Mais aussi sur l'application mobile City All, si vous ne l'avez pas encore téléchargée, c'est par ici :



Le marché de plein vent fête ses 10 ans !

Rendez-vous incontournable des Fontenillois, **le marché de plein vent fête ses 10 ans cette année !** Vous êtes nombreuses et nombreux à y faire un tour et à apprécier sa convivialité. Chaque dimanche, c'est une dizaine de commerçants qui viennent partager leur savoir-faire pour vous proposer toute une gamme de produits remplis de saveurs... mais aussi d'amour !

Faire un tour au marché, c'est la garantie d'y faire une rencontre sympathique : on en repart toujours avec le plein de sourires, que ce soit d'un commerçant ou d'une connaissance. Réconfortant à plus d'un titre !

Pour fêter ces noces d'étain, ces 10 ans de relation forte entre les Fontenillois et le marché, un rendez-vous spécial vous est donné le **dimanche 22 juin** avec de nombreuses animations : une tombola avec des cadeaux à la clé, des associations présentes... sans oublier l'ambiance qui sera musicale et festive ! Plus d'informations à suivre sur les canaux habituels de la ville : newsletter et communication Facebook & Instagram.

À noter que le **marché** sera exceptionnellement **annulé le 15 juin** pour cause de fête locale.



13, 14 ET 15 JUIN 2025



Fontenilles EN FÊTE



**CONCERTS
FEU D'ARTIFICE
FÊTE FORAINE**